



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RN 171

Question écrite n° 94243

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'avancement du projet de la déviation de Bouvron sur l'axe RN 171 en Loire-Atlantique. Lors de sa venue à Châteaubriant le 23 janvier 2009, le Premier ministre avait annoncé son financement et cette décision a été confirmée par le ministre d'État, ministre de l'écologie et du développement durable le 12 octobre 2010. Il lui demande s'il peut confirmer que la loi de finances pour 2011 permettra d'acquérir les réserves financières indispensables à l'engagement des travaux de cette déviation d'intérêt public mais aussi souhaitée et attendue par la population de Bouvron.

Texte de la réponse

La déviation de Bouvron est une opération inscrite au programme de modernisation des itinéraires (PDMI) pour un montant de 15 MEUR. Dès cette année, les autorisations d'engagement permettant l'aménagement foncier sur la commune de Bouvron seront bien mises en place afin de solder le volet des acquisitions foncières de cette opération.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94243

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2010, page 12598

Réponse publiée le : 15 février 2011, page 1568